

Image not found or type unknown



## Régularisation par le travail

Par **samy78**, le **13/07/2016** à **15:10**

Bonjour

je suis un ancien étudiant tunisien arrivé en 2007 j'ai perdu mon titre de séjour fin 2015. J'ai travaillé pendant 8 ans (avec toutes les fiches de paie) mais j'ai perdu mon boulot puisque mon employeur ne voulait pas me régulariser et il m'a licencié. J'ai fait une demande à la préfecture de Versailles pour demander un récépissé qui me permet de chercher un travail mais ils ont refusé (réponse par mail). Y a-il moyen de faire recours puisque dans certaines préfectures on donne des récépissé pour chercher un travail.